



Réunion de conseil de ligue Tenue le 27 novembre 2020 à 19 H. en visioconférence

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	FEYDEL Thomas	Président CD 03
CHAVÉROT Gilbert	Trésorier ligue	GOUGIS Didier	Président CD 63
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	GUERIN Frédéric	Cadre pôle jeunes
COSTILHES Evelyne		MOREAU Yolaine	
COURAULT Lydie		PEATIER Christophe	Président CD 07-26
DUCROZET Philippe		PLAZA Bastien	Président CD 01
FRITSCH Éric		Assistent	
LACROIX Jean		ANTOINE MICHARD Xavier	Cellule de veille
LE ROY Annie		CHANTEREAU Patricia	Directrice TK ligue
MAUPUY Daniel		CHIORINO Laure	Compta - secrétariat
PARAVY Nathalie		LEGAULT Yves	Cellule de veille
SAUGUES Alain		LOUVEL Laurent	Développement
WEBER Laurence		PERON Roger	Secrétariat
WEBER Jean-Paul			
PARSUS Guillaume	Représentant CD 01		
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15		
WITSENHAUSEN Alizée	Représentante CD 07-26		
POULAT Jean-Michel	Président CD 38		
PERRIN Jacques	Président CD 42-43		
ROCHARD Christophe	Président CD 69		
TOURNIER Johan	Président CD 73		
JOHANNY Claude	Président CD 74		

Après avoir remercié toutes les personnes pour leur présence, Jean-Luc GUILLOT demande une minute de silence en mémoire de Jacques SECRETIN.

Il donne ensuite la parole à Sylvain FERRIERE, secrétaire général qui déclare ouvert l'ordre du jour.

1. Informations du Président – Jean-Luc GUILLOT

A. Réunion de Conseil Fédéral du 13 novembre

3 points ont été abordés :

- Organisation de l'Assemblée Générale du 06 décembre et des votes en distanciel
- Décision de réaliser un seul classement officiel, d'organiser le championnat par équipes en une seule phase et toute liberté laissée aux ligues et départements d'organiser un déroulement différent selon les contraintes sanitaires locales en vigueur. Jean-Luc GUILLOT précise toutefois qu'en raison des dernières décisions gouvernementales portant la réouverture des salles de sport au 20 janvier, la date de reprise du championnat au 23 janvier apparaît difficile à appliquer. Il faudra sans doute attendre que la prochaine équipe élue à la FFTT le 06 décembre prochain reprenne le dossier pour se projeter sur le premier semestre 2021.
- Projet de mise en place de compétitions connectées.

B. Autres réunions

- Le 18 novembre : réunion fédérale portant sur l'aide à apporter aux clubs. Ce point sera développé dans les informations du Conseil des Présidents.
- Le 25 novembre : réunion de l'association « CAMPUS » qui gère le domaine d'hébergement à proximité de l'Arténium de CEYRAT. La situation de cette association est critique puisqu'avec l'arrêt des activités sportives, elle se trouve en état de cessation de paiement et que les partenaires institutionnels, la municipalité de CEYRAT, la Communauté de Communes de Clermont et le Conseil Régional refusent de s'engager financièrement. Jean-Luc GUILLOT, en tant que président d'une ligue utilisatrice des hébergements, a été sollicité par l'association pour aller défendre les demandes d'aides auprès de ces instances. N'ayant pas connaissance des tenants et aboutissants du dossier, il s'est récusé et il pense que, vu la complexité de la situation, l'organisation de stages à l'Arténium posera de gros problèmes d'hébergement à l'avenir.
- Le 26 novembre : réunion à Voiron sur l'organisation du BPJEPS
- Le 01 décembre réunion avec des représentants de la ligue OCCITANIE de conventions de développement avec les clubs dont nous pourrions nous inspirer.
- Le 02 décembre est prévue une réunion fédérale sur la mise en place de compétitions connectées
- Le 02 décembre entretiens avec les deux candidats retenus pour l'embauche au secrétariat.

- Le 04 décembre réunion d'information du CROS sur le dispositif « ERASMUS » d'échanges entre les clubs sportifs au niveau européen
- Le 09 décembre, réunion sur l'utilisation de l'Arténium.

2. Féminisation – Evelyne COSTILHES

Evelyne COSTILHES indique que son groupe de travail s'étoffe petit à petit avec l'arrivée de Léa COLOMBET (CD01) et de Claude JOHANNY (CD74). Elle rappelle que le groupe est ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Elle attend l'arrivée de représentants du CD38 et du CD63, comités toujours très actifs dans ce domaine. Elle a prévu de questionner des pratiquantes par l'intermédiaire des membres des comités et de réaliser ensuite une feuille de route des actions à mener. Départ de l'action au 15 décembre.

3. Réunions du Conseil des Présidents – Jean-Michel POULAT

Jean-Michel POULAT précise qu'il y a eu deux réunions, la première le 05 novembre et la seconde le 19 novembre. Il a assuré l'animation de la première et Christophe ROCHARD celle de la seconde.

- Réunion du 05 novembre

Elle a servi essentiellement à définir les objectifs et les modes de fonctionnement de l'instance.

Pour les objectifs : être force de propositions et de conseils, répondre aux sollicitations du Président et du Conseil de ligue.

Pour le fonctionnement, l'organisation est très simple et souple : pas de calendrier de réunions, elles auront lieu suivant l'actualité et les besoins ; tout président peut être représenté par la personne de son choix ; les décisions sont prises sur vote avec une voix pour chaque comité ; pas de règlement intérieur ; l'animation sera faite par Jean-Michel POULAT et Christophe ROCHARD.

Lors de cette réunion, trois points ont été abordés :

1. La proposition faite par Gilbert CHAVEROT, trésorier de la ligue, de diminuer le montant du premier appel de fonds de 30 à 20 %. Il est apparu qu'il n'y avait pas homogénéité de fonctionnement au niveau financier, certains faisant des appels de fonds, d'autre facturant au réel... Tous ont indiqué se préoccuper de la situation financière des clubs et prendre des dispositions pour ne pas les mettre en danger
2. L'organisation d'une aide aux clubs en difficultés. La discussion a porté sur la définition des priorités d'aide et deux cas ont été définis :
 - Soutenir l'emploi : aider les clubs employant des cadres ;
 - Soutenir les clubs risquant de « mettre la clef sous la porte »Sur ces bases, il a été convenu que chaque comité « fasse le tour » des associations de son territoire afin d'établir un état des lieux pour étude lors de la prochaine réunion.
3. Cartes d'arbitres « JACA ». 1000 cartes ont été réceptionnées par Jean-Michel POULAT, il reste à acheminer à chaque comité son quota pour qu'il puisse les répercuter aux clubs.

- Réunion du 19 novembre

Un bilan de la situation des clubs a été établi.

A partir de là, l'utilisation de la provision de 20 000 € faite pour le soutien financier a été évoquée. Toutefois, les travaux en cours de la cellule de veille ainsi que des commissions développement de Lydie COURAULT et Philippe DUCROZET devant aussi se pencher sur le problème, il a été jugé bon d'attendre leurs conclusions.

Le Conseil a cependant souligné la nécessité de faire une liste des « clubs en danger » afin de ne pas se trouver surpris au cas où un club viendrait à disparaître alors qu'il aurait pu bénéficier d'une aide pour s'en sortir.

4. Secrétariat – Sylvain FERRIERE

A. Recrutement secrétariat

Le délai de candidature a été reculé au 18 novembre avec une publication de l'annonce sur Facebook ce qui a amené 2 candidatures supplémentaires mais une n'a pas été retenue.

Pour les 4 personnes restantes, un entretien de chacune en visioconférence a été assuré par Sylvain FERRIERE et Gilbert CHAVEROT assistés de Laure CHIORINO et Roger PERON. 2 ont été sélectionnées pour un entretien final avec Jean-Luc GUILLOT le 02 décembre prochain.

Lydie COURAULT souhaite savoir si ces personnes ont des compétences dans le numérique.

Sylvain FERRIERE précise que la connaissance des logiciels usuels de traitement de texte, tableurs, diaporamas ainsi qu'une expérience en secrétariat ont constitué la base de sélection. Il sera ensuite toujours possible de faire des formations si besoin.

Jean-Luc GUILLOT ajoute que Bérengère qui a une bonne connaissance dans le domaine reprend le travail le 01 décembre.

B. Contrat MAIF

Sylvain FERRIERE a suivi la réunion d'information organisée par la FFTT en partenariat avec la MAIF sur l'assurance fédérale. De cette présentation il a retenu les éléments suivants

- Le contrat fédéral couvre bien les activités pongistes et associatives de base pour les clubs/comités/ligue, et les licenciés via la part intégrée à chaque licence (il est possible pour les de souscrire à des garanties complémentaires : bronze, argent et or)

- La MAIF propose pour les clubs/comités/ligues un contrat complémentaire attractif, sans trou de couverture et sans doublon d'assurance avec le contrat fédéral, afin de couvrir toutes les spécificités de nos associations (salles, matériel, ...) La FFTT est en train de réaliser une Foire Aux Questions qui permettra justement de faire le tour de l'offre.
- Les Comités qui ont fait l'étude de leurs contrats privés en comparaison avec ceux de la MAIF déclarent tous avoir choisi de passer à cette dernière en raison des coûts très raisonnables et de la clarté des contrats.
- Un regret : seulement 10% des clubs de notre Fédération ont choisi de prendre un contrat complémentaire MAIF alors que les contrats des autres compagnies ne sont pas forcément mesurés et proposent des doublons de couverture qui occasionnent des surcoûts.

Sylvain FERRIERE demande qu'une relance soit faite aux clubs pour les inciter à se pencher sur ce domaine important.

Gilbert CHAVEROT fait observer que bien souvent les contrats d'assurance courent sur une année civile et que décembre est justement la période où il faut les renouveler. Une information rapide est donc nécessaire.

C. Chantier outils de communication

Les divers supports de communication de la ligue sont disséminés entre plusieurs hébergements et un travail de rationalisation a été lancé. Le site, qui sera reconfiguré sur un support WORDPRESS sera hébergé sur un serveur dédié OVH dédié géré par TEC6, tout comme notre Webmail ZIMBRA. Cela nous permettra de bénéficier d'une gestion professionnelle avec un coût diminué du fait de cette centralisation.

La migration des comptes mails devrait se faire le 12 décembre. Cela signifie que les utilisateurs de « ZIMBRA » recevront ensuite un nouveau mot de passe de messagerie.

5. Développement - Aide aux clubs – Lydie COURAULT et Philippe DUCROZET

A. Sondage difficultés des clubs – Lydie COURAULT

Lydie COURAULT fait un rapide retour sur le sondage réalisé en octobre, qui a recueilli 81 réponses (sur 298 clubs réaffiliés). Deux problèmes majeurs ressortent de ces réponses :

- Une forte crainte de difficultés financières (baisse du nombre d'adhérents, nécessité de rembourser des cotisations, non organisation de manifestations lucratives, pertes de subventions, de sponsors...)
- Une perte de relationnel (pertes de contacts avec les joueurs, relations tendues avec les adhérents, les partenaires municipaux) entraînant démotivation et fatigue intense.

Les contraintes ont profondément bousculé et désorganisé les responsables de clubs.

En réponse, un article de remerciement a été publié sur le site en précisant que les travaux sont en cours pour constituer une « boîte à outils » pour faire face à ces difficultés.

Laurent LOUVEL a également réalisé deux courriels à l'attention des responsables de clubs :

- Un réaffirmant le soutien de la ligue.
- Un destiné à remettre à leur municipalité, l'engageant à apporter son soutien maximum au club.

Ces courriels seront envoyés début décembre.

B. Modalités d'aides aux clubs – Philippe DUCROZET

Philippe DUCROZET propose qu'un courriel soit adressé aux clubs pour les inciter à déposer des demandes d'aide d'urgence. Ces demandes seraient formalisées sur la base d'un dossier le plus simple possible, il demande aux comités d'inciter les clubs qu'ils savent les plus en difficulté à remplir ce dossier (et éventuellement de les aider à le remplir)

L'idée est de le proposer rapidement avec une demande de retour pour le 15 décembre, une réunion de concertation et d'étude des dossiers fin décembre – début janvier et un versement des aides début 2021.

Philippe DUCROZET serait l'interlocuteur direct pour cette action.

Jean-Michel POULAT indique que les Présidents de Comités, sur la lancée de la première réunion du Conseil des Présidents ont d'ores et déjà procédé à un recensement des clubs en difficultés majeures et que leur nombre est fort peu élevé. Sans doute faut-il voir là le fait que tout est au point mort, que les problèmes sont sous-jacents et ne surgiront que lorsque l'activité reprendra.

Il est décidé d'envoyer, par le secrétariat de ligue, un courriel (celui présenté au conseil de ligue) au club leur proposant un dossier de demande d'aide

Philippe DUCROZET indique aussi que mécaniquement beaucoup des clubs qui auront une baisse de licenciés cette saison pourront prétendre pour la saison 2021/2022 aux différentes aides automatiques de la ligue puisque la plupart de ces aides sont conditionnées à une augmentation du nombre de licenciés.

C. Mise en place d'une « hotline » d'aide aux clubs – Philippe DUCROZET

Philippe DUCROZET propose la mise en place d'une « hotline » destinée à l'écoute et l'accompagnement des clubs. L'objectif est de leur apporter des réponses directes ou, dans le cas de questionnement très particulier, de prendre note et rediriger vers l'interlocuteur adéquat.

Laurent LOUVEL a accepté de prendre en charge cette action. Il est actuellement en chômage partiel à 80%. Il propose de se tenir dispos de 9H30 à 16 H30 du lundi au vendredi.

D. Rapport de la cellule de veille – Xavier ANTOINE-MICHARD et Yves LEGAULT

Conformément à la mission qui leur avait été confiée par le président, tous deux ont « planché » sur les principes d'attribution de l'aide de 20 000 € provisionnée par le précédent conseil.

Leur première action a été de prendre lien avec les Présidents de Comités départementaux pour avoir une vision de la situation des clubs. Informés par ceux-là, des travaux et propositions du Conseil des Présidents sur le même

thème, ils ont jugé bon de ne pas « doubler » ce travail et de se rallier à ses propositions qui leur paraissent tout à fait adaptées à la situation.

Yves LEGAULT précise que leur analyse prévoit que si l'aide a été prévue sur la saison 19/20, elle va sans doute devoir être déployée sur 20/21 en raison du re-confinement qui prolonge d'autant les problèmes des clubs.

E. Projet fédéral d'aide aux clubs – Laurent LOUVEL

Laurent LOUVEL présente un diaporama établi par la FFTT sur le thème de l'aide aux clubs. La DTN a concocté une classification des clubs ainsi qu'une série de thématiques sur lesquelles les clubs peuvent se positionner pour obtenir des aides financières. Ce schéma ne remet pas en cause l'ANS et s'adresse plutôt aux clubs qui justement n'entrent pas dans les critères ANS plutôt élevés. La convention s'étendrait sur 3 saisons avec une évaluation en fin de chaque saison.

Présenté fin octobre, ce projet a également été soumis courant novembre aux présidents de comités qui ont fait nombre de propositions de modifications et d'ajouts. A partir de là, il est difficile de le présenter car ce sera la future équipe fédérale, élue dans une semaine, qui devra le prendre en charge.

F. « PING Défi » – Lydie COURAULT

Lydie COURAULT propose le lancement d'un challenge « PING Défi » consistant à publier sur « you-tube » des exploits pongistes de joueurs de clubs de la ligue. Cela permettrait de proposer une animation à nos joueurs, de fournir des matériaux dans une démarche « d'influenceur » et de valoriser les clubs dynamiques.

La ligue récompenserait 10 clubs et, l'aide des comités est requise pour qu'il n'y ait pas qu'un seul comité qui truste l'audience. Une aide à 1 club par comité viendrait s'ajouter. Ce qui reviendrait à valoriser 15 à 20 clubs.

Lydie COURAULT demande l'accord du Conseil sur ce projet.

Les réactions à cette demande sont les suivantes

- Il n'y a pas pour l'instant de compte you-tube pour la ligue. Il est envisagé dans la refonte du site
- Les activités sportives vont reprendre au 15 décembre pour les jeunes et au 20 janvier pour tous. Vu le temps qu'il faut pour la mettre en place, cela ne risque-t-il pas de rendre cette action trop tardive ? car si elle est bien adaptée au mode confinement, elle perd tout son intérêt ensuite.
- La FFTT a aussi un projet du même type. Pourquoi ne pas s'inspirer de son organisation pour le nôtre ? on peut aussi l'envisager dans une optique plus pérenne (création d'une compétition virtuelle).

Le Conseil se déclare favorable sous condition que le règlement soit rapidement établi et publié et que les conditions matérielles de fonctionnement puissent être mises en place sur la lancée.

Tous ces projets et propositions ont fait l'objet d'échanges et commentaires tout au long de leur présentation, dont il ressort :

- Que tous les échelons, la FFTT, le Conseil de Ligue, les Présidents de comités, sont préoccupés par la situation et cherchent tous les moyens permettant de soutenir les clubs tant financièrement que psychologiquement.
- Que l'état des lieux est particulièrement difficile à faire car l'ambiance d'immobilisme qui s'est installée ne permet pas de voir quels sont les écueils à venir, ni de définir de solution adaptée dans l'immédiat.
- Que les actions, si elles sont initiées par la Ligue, doivent être répercutées et accompagnées par les comités.
- Qu'il est à craindre que les répercussions réelles de la crise n'apparaissent qu'avec la saison 2021-2022.
- Que nous pourrions mesurer l'état réel de dynamisme de nos clubs à ce moment-là seulement et qu'il faut peut-être envisager d'ores et déjà d'autres solutions...

6. Communication – Lydie COURAULT

Un sondage sur le site actuel a recueilli 104 réponses. Il portait sur de nombreux points afin d'évaluer la perception globale des usagers du site.

La difficulté principale est apparue être la recherche d'informations. Pour y remédier, une nouvelle classification des informations a été effectuée pour l'architecture du futur site.

Une autre modification importante est prévue par un changement radical de la page d'accueil qui ne comportera qu'un bandeau défilant avec les dernières infos et des parties fixes où seront regroupés

- Les liens vers les sites des comités
- Les infos sur les partenaires
- Le calendrier
- Quelques rubriques pratiques grand public comme « trouver un club ».

Il est fortement souhaitable de valoriser les clubs actifs et il est prévu de faire les liens vers les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, twitter et aussi vers you-tube ou la chaîne fédérale. Une phase de test est prévue au préalable.

Concernant les liens avec les réseaux sociaux, la présence de modérateurs est bien sûr souhaitable mais difficile à mettre en place. Cependant, il est possible de désactiver les commentaires et donc d'éviter les soucis à ce niveau.

Concernant la participation des jeunes, il est précisé que pour les 13 ans et + il n'est pas besoin d'un accord parental pour diffuser leurs réactions. Mais il est bien évident que nous devons être prudents et veiller à la protection des jeunes.

7. Jeunes – Technique – Formation – Annie LE ROY

A. Report du Top Détection régional

A ce jour, aucun comité n'a été en mesure d'organiser un échelon départemental et il paraît bien difficile de prévoir une organisation d'ici la fin d'année 2020. En conséquence, les CTD consultés par Annie LE ROY ont fait savoir leur désir unanime de reporter l'épreuve régionale prévue le 17 janvier à CENTR'ISERE TT.

Le Conseil de Ligue vote pour le report de cette épreuve

Pour l'heure aucune date n'est proposée, ce qui risque aussi de poser problème pour trouver un club organisateur au débotté...

B. Un championnat jeunes par équipes régional ?

Jean-Paul WEBER explique que lors des réunions de cadres techniques, il est toujours évoqué la diminution du nombre de jeunes compétiteurs. A son avis, cela tient au fait que notre sport individuel se pratique essentiellement par équipes et nous n'avons plus d'épreuves par équipes jeunes qui puissent justement donner cet encadrement et ce support qui est très recherché par les joueurs et les préparer ainsi à passer au championnat senior.

Il interroge le Conseil de Ligue sur l'intérêt de relancer une épreuve par équipes jeunes avec des échelons départementaux débouchant sur une finale régionale. A son avis, il faudrait que le règlement prévoie que chaque équipe doit compter au moins une féminine, ceci afin de développer la pratique féminine tout autant.

Les avis sont très diversifiés :

- Pour les comités de l'Isère et de Rhône-Lyon, la formule par équipes était devenue obsolète, trop lourde pour les clubs et la mise en place d'épreuves individuelles sur des formules beaucoup plus fluides a permis d'avoir des jeunes pratiquants. Leurs présidents émettent un avis réservé sur cette proposition.
- Le comité de Loire-Haute-Loire a un championnat jeunes très dynamique puisqu'il compte 110 équipes, un nombre en augmentation régulière, réparties sur 3 sites géographiques en quatre journées + une finale. La formule est réservée aux débutants, les licenciés promotionnels sont acceptés. Les tours ont lieu les samedis avant les tours de critérium fédéral afin de ne pas « percuter » le championnat par équipes seniors et les clubs sont très partants pour cette formule.
- En Drôme-Ardèche, une étude est en cours pour relancer un championnat jeunes sur une formule interclubs. Toutefois, il semble qu'un échelon régional pourrait rebuter des jeunes débutants.
- Pour Jean-Luc GUILLLOT, il faut peut-être voir au niveau des comités si une formule peut être mise en place, quitte ensuite à envisager un échelon régional. Actuellement, il est préférable de privilégier la proximité.
- Alain SAUGUES fait remarquer que la fréquentation des épreuves régionales est très liée à leur localisation géographique et qu'il convient donc d'être prudent pour lancer une organisation en direction des très jeunes.
- Sylvain FERRIERE souhaite savoir si l'ETR s'est prononcée sur ce projet ? Jean-Paul WEBER répond que cela n'a pas encore été le cas.

À la suite de ces échanges, le Conseil de Ligue donne un accord unanime pour que Jean-Paul WEBER fasse mûrir ce projet pour le proposer lors d'un prochain Conseil.

X. Formation des bénévoles

Annie LE ROY rappelle le constat habituel : le nombre de bénévoles diminue... Pour elle, cette situation est due au fait que nos bénévoles ne sont pas « armés » pour la gestion de leur club et sont donc rapidement découragés et démotivés.

Elle propose de modifier l'organisation de nos formations sur les principes suivants :

- Formations en distanciel
- Utilisation de méthodes actives : la personne remplit une fiche d'évaluation qui lui permet de faire une sorte de bilan de ses compétences bénévoles. A partir de ce bilan, il lui est proposé des fiches actions qui vont lui permettre de se mettre à jour dans certains domaines, se renforcer dans d'autres.
- La formation expérimentale sera gratuite et il n'y aura pas de durée. La personne travaillera à son rythme, accompagnée par un formateur spécialiste du domaine concerné. L'objectif n'est pas d'accumuler des connaissances, mais bien de mettre en place des compétences pratiques.
- Annie LE ROY souhaite pouvoir faire appel à des intervenants extérieurs et tester son projet sur des volontaires. Toute personne intéressée sera bienvenue.

Elle regrette toutefois que dans le domaine du bénévolat n'existe aucun titre de reconnaissance. Pour les techniciens et les arbitres, il existe des grades qui apportent une reconnaissance à la personne qui les détient.

Jean-Luc GUILLLOT suggère à Annie LE ROY de se rapprocher de la branche dirigeants fédérale afin d'étudier la création d'un ou de certificat(s) valorisant les compétences de dirigeants.

8. Finances – Gilbert CHAVEROT

Dans cette saison pleine d'incertitude à tous les échelons, un premier point financier a été établi au 31 octobre dernier, en se basant sur les écritures comptables à cette date, plus une projection faite en liaison avec les VP responsables de leur budget.

Pour faire cette projection, les hypothèses suivantes ont été prises en compte :

- 1 mois de chômage partiel à 100% pour Frédéric GUERIN, et à 80% pour Laurent LOUVEL ;
- Roger PERON à mi-temps sur toute la saison et une recrue administrative à partir de janvier 2021 ;
- La provision de 20 000 € pour l'aide aux clubs serait versée intégralement ;
- La ligue recevrait encore 10 000 € de part ligue pour de nouvelles licences quand l'activité repartira ;
- Les recettes sportives principales, championnat par équipes et critérium fédéral, seraient divisées par 2 ;

Pour les autres domaines, en l'absence d'informations confirmées, toutes les actions prévues seraient réalisées avec les charges et produits que cela représente.

Les principales conséquences sur l'estimation de la saison 20/21 par rapport au budget :

- Le passage de Roger PERON à mi-temps au lieu du plein temps budgété, permettrait une économie de 9k€ € ;
- Le manque à gagner sur les licences serait de - 43k€ ;
- Les mutations seraient en baisse de 6k€, sans lien direct avec la COVID ;
- Le championnat par équipes se prive de 20k€, et le CF de 8k€ ;

Sur ces hypothèses, la saison se terminerait avec un résultat à – 31k€, qui ne remettrait pas en cause les finances saines de la ligue.

Avant chaque CdL, il sera procédé à une nouvelle projection, avec des hypothèses actualisées.

Gilbert CHAVEROT rappelle que chaque adhésion en moins dans un club, se traduit par des recettes en moins pour le club lui-même, mais aussi pour son comité, la ligue et la FFTT.

9. Sportive – Arbitrage – Jean LACROIX – Eric FRITSCH

Si la Commission Sportive n'a pas d'activité pour des raisons évidentes, Christophe ROCHARD souhaite interroger Eric FRITSCH par rapport à la mention d'un « dédoublement du championnat » dont il a été question lors d'une réunion de CRA.

Eric FRITSCH précise qu'il s'agit d'une demande formulée en son temps par Laurent SEGUIN, sur laquelle lui-même a désiré interroger les responsables de CDA de façon informelle.

Le principe serait que les rencontres départementales se déroulent à une date différente de celles de régionale afin de permettre que les rencontres nationales, pré-nationales, et aussi régionale 1 voire régionale 2 bénéficient d'un juge-arbitrage neutre. L'idéal serait d'avoir non seulement un JA mais une équipe JA + 2 AR neutres au niveau national.

Eric FRITSCH souligne le fait que cette demande a été faite aux responsables de CDA, à charge pour eux de lancer le questionnement auprès de leur Conseil Départemental.

Jean-Michel POULAT indique que cette proposition a déjà été faite aux clubs de l'Isère mais n'a pas été bien accueillie. Elle peut être relancée, mais il faut un argumentaire solide. Quelle serait l'échéance de réponse ?

Christophe ROCHARD explique qu'au niveau du comité Rhône-Lyon, le principe a évolué vers une déclaration par le club recevant des dates où il accueille, ce qui fait qu'une équipe peut aussi bien jouer le samedi à 14 H. dans un club et le dimanche à 9 H. dans un autre. La proposition du vendredi soir n'a pas été acceptée car il existe un championnat de semaine qui fonctionne bien et il y aurait alors eu concurrence entre les deux.

Cette proposition d'évolution du championnat nécessite sans doute qu'une réflexion plus approfondie soit menée au niveau de chaque comité.

Eric Fritsch est chargé par le CDL de préparer un dossier pour aider les comités à sonder leurs clubs afin que l'on ait une vue d'ensemble début juin.

10. Questions diverses – Sylvain FERRIERE

- A. Eric FRITSCH indique qu'il a été interpellé par des joueurs qui s'étonnent de pratiques hors règles sur des épreuves internationales (utilisation de la serviette hors des 6 points, pas deux points d'écart à 10/10,...) ; Il explique que la Fédération Internationale mène des expériences de modifications de règles sur de telles épreuves mais qu'il est bien évident qu'il s'agit d'expérimentations et que les règles officielles en vigueur doivent s'appliquer dans nos épreuves
- B. Laurent LOUVEL a établi une comparaison des effectifs licences de date à date, ce qui permet de constater qu'à ce jour nous sommes en déficit de 26 %, alors que fin octobre ce chiffre s'élevait à 19%...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H. Jean-Luc GUILLOT indique que lors de la prochaine réunion, l'ordre de passage des commissions sera inversé.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE

Le Président
Jean-Luc GUILLOT

